

Réseau routier de l'Hérault

Les volontés d'aménagement



Le réseau routier de l'Hérault est en constante évolution pour favoriser le développement économique et touristique.

Les volontés d'aménagement du département peuvent être résumées dans ces 6 propositions qui tendent à irriguer le développement économique de façon équilibrée dans l'Hérault à partir des grands centres urbains et des noeuds autoroutiers.

- 1 - Favoriser la croissance des grands centres économiques par des pénétrantes et voies de contournement de grande capacité (réseau A1).
- 2 - Désenclaver les hauts-cantons à partir de la route de Piémont modernisée (réseau A2) et des "barreaux" Nord-Sud aménagés (réseaux A1 et A2).
- 3 - Impulser le développement économique depuis les échangeurs autoroutiers actuels et futurs, au réseau des petites villes (réseaux A2 et B1).
- 4 - Faciliter et valoriser l'accès aux zones littorales (réseaux A1 - A2 et B1).
- 5 - Relier toutes les communes de l'Hérault en moins d'un quart d'heure au réseau directeur modernisé (réseau B1).
- 6 - Aménager et valoriser un réseau de routes touristiques (réseaux B1t et B2t).

Définition des réseaux

Classement des R.D. suivant la fonction à assumer et le trafic écoulé niveau d'intérêt - statut

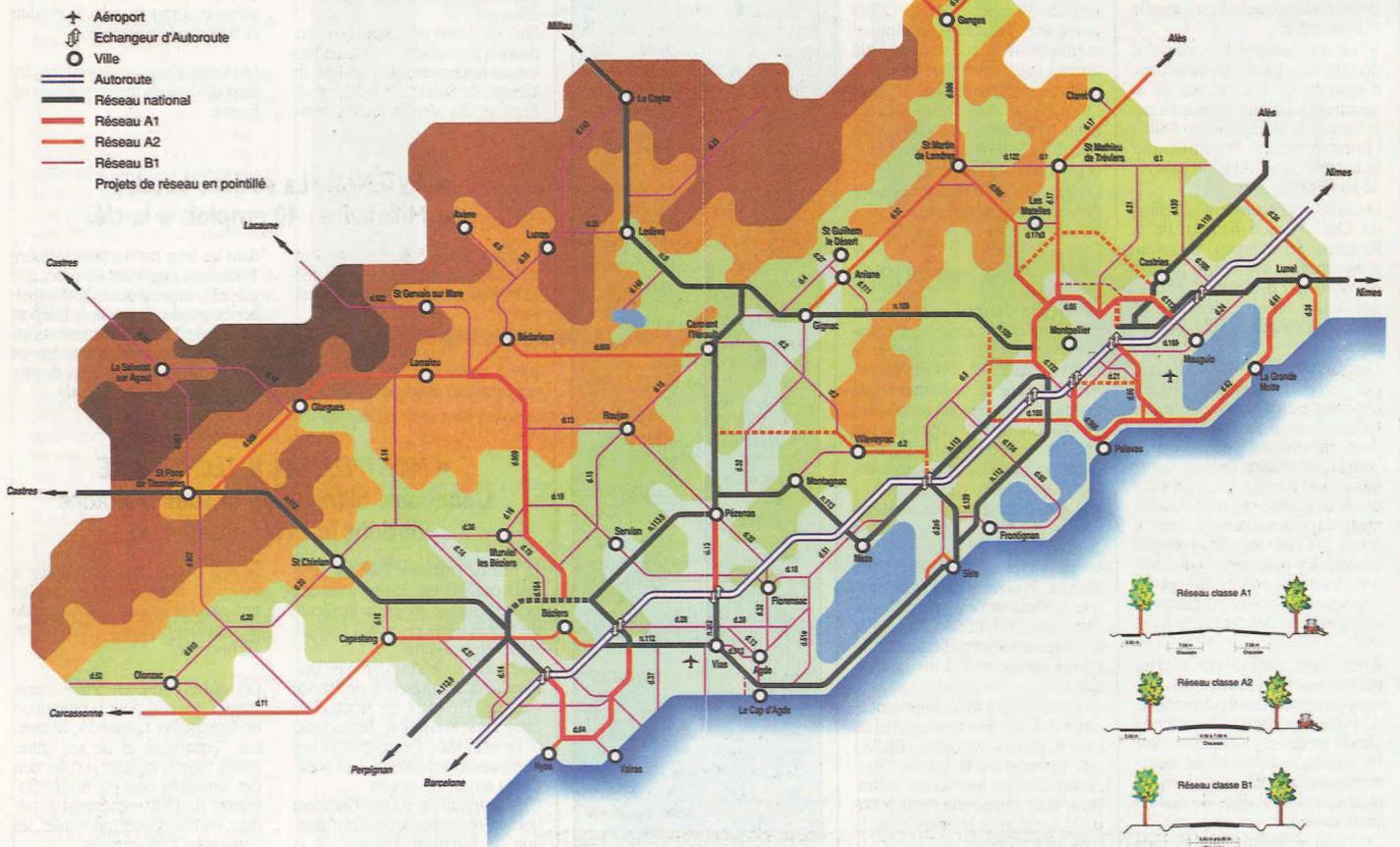
	Réseau primaire (réseau armature)		Réseau secondaire		
	A1	A2	B1	B2	B1' (touristiques)
Fonction	Continuité et complémentarité des axes autoroutiers	Grands liaisons structurantes interdépartementales	Grands liaisons intercommunales	Désenclavement local	Primaire et découverte des sites pittoresques
Trafic V.L.	>10000 v/j	>3000 v/j	1000/3000 v/j	<1000 v/j	<2000 v/j
Trafic P.L.	> 750 pl/j (T1)	> 300 pl/j (T2)	> 150 pl/j (T3)	> 150 pl/j	négligeable
Intérêt	national	régional	départemental	communal	intercantonal
Statut de route à grande circulation	oui	oui	non	non	non

Grands objectifs d'aménagement des routes départementales à l'horizon 2010

	Réseau primaire (réseau armature)		Réseau secondaire		
	A1	A2	B1	B2	
Vitesse	réduire les temps de parcours en permettant une vitesse commerciale améliorée (1)	110	90	80	70
Fluidité	adapter la capacité aux trafics heures de pointe	2 x 2 voies carrefours dévrolés	carrefours de dévrolés, évent. 2 x 2 voies carrefours aménagés à niveau, évent. dévrolés	carrefours à niveau	la fluidité est suffisante sur ces réseaux
Sécurité	réduire les accidents corporels de 10% à l'an 2000, de 20% en 2010				
Confort	améliorer le confort au niveau des déformations et des revêtements				
Environnement routier	concevoir des opérations nouvelles en liaison avec l'aménagement paysager				

plan routier 2010

schéma directeur



Les équipements routiers sont financés par le Conseil Général de l'Hérault.